

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 15 juillet 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

### Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

**2019 DFA 38** Signature d'une convention d'occupation du domaine public pour l'occupation et l'exploitation de l'établissement dénommé « Le Grand Bleu » (12e).

**M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur.**

-----

### Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de délibération en date du 25 juin 2019, par lequel Madame la Maire lui propose d'autoriser la signature d'une convention d'occupation du domaine public pour l'occupation et l'exploitation de l'établissement dénommé « Le Grand Bleu » situé 67, boulevard de la Bastille, à Paris 12ème ;

Vu l'avis du Conseil du 12<sup>ème</sup> arrondissement en date du 24 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Emmanuel GREGOIRE, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : La Maire de Paris est autorisée à signer une convention d'occupation du domaine public pour l'occupation et l'exploitation de l'établissement dénommé « Le Grand Bleu » situé 67, boulevard de la

Bastille, à Paris 12<sup>ème</sup>, pour une durée de 5 ans à compter de la mise à disposition du bien, avec la société par actions simplifiées « Pearl Sur Mesure Arsenal».

Article 2 : Les recettes correspondantes seront imputées sur le budget de fonctionnement des années 2019 et suivantes dans la rubrique fonctionnelle 20 nature 757 (revenus des immeubles).

Article 3 : L'occupant est autorisé à déposer toutes les demandes d'autorisations au titre du code de l'urbanisme et notamment les demandes de permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir et déclaration préalable ainsi que toutes les demandes d'autorisations au titre du code du patrimoine et de l'environnement qui seraient nécessaires à la réalisation de travaux ou aménagements prévus par la convention.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**